

Théorie de l'assurance vie

ECTS : 3

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

La première partie du cours est consacrée à une présentation générale de l'assurance-vie et de ses spécificités (origine, acteurs du marché, caractéristiques des produits) et aux bases techniques et actuarielles.

La deuxième partie du cours met en application les concepts introduits précédemment sur les garanties d'assurance vie, la tarification et le provisionnement. On rappelle également à cette occasion le cadre réglementaire actuellement en vigueur.

La troisième partie aborde les problématiques des organismes d'assurance-vie en matière de gestion du risque.

Ce cours sera découpé en plusieurs séances (8 séances de 3h), pendant lesquelles nous aborderons notamment :

- Introduction à l'assurance vie
- Bases financières et actuarielles
- Application - Valeur actuelle probable des principaux engagements d'assurance-vie
- Tarification en assurance-vie
- Provisions mathématiques et autres provisions techniques
- Gestion des risques
- Séance de révision

Compétence à acquérir :

L'objectif est de former les futurs praticiens de l'assurance vie à la maîtrise des techniques actuarielles propres à ce domaine mais également de leur fournir une vue transversale sur les spécificités de cette activité.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen

Bibliographie, lectures recommandées :

Tosetti, Béhar, Fromenteau, Ménart (2011) : Assurance, comptabilité, réglementation, actuariat. Editions Economica

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16